

FICHE PROGRAMME

Exercice d'évacuation

Tester grandeur nature votre organisation d'évacuation et recevoir un rapport d'amélioration exploitable pour vos audits et votre DUERP.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
2h exercice + débriefing	Tout le site personnel et visiteurs	Intra dans vos locaux	Procédure d'évacuation établie	Registre + rapport sous 15 jours

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Tester l'efficacité réelle des procédures d'évacuation
- 2 Évaluer la réactivité des équipes d'évacuation et des EPI
- 3 Vérifier l'audition de l'alarme dans tout l'établissement
- 4 Évacuer rapidement toutes les personnes ou différer leur évacuation en sécurité
- 5 Faciliter l'accès et l'intervention des secours
- 6 Identifier les écarts et prioriser les actions correctives

Public concerné

L'ensemble du personnel et les visiteurs présents, les équipes d'évacuation (chargés, guides-files, serre-files), les EPI, la direction ou le responsable sécurité, et le CSE ou la CSSCT en observateurs. Tous types de sites : lieux de travail, ERP, IGH, ICPE.

Prérequis : Une procédure d'évacuation établie et des rôles désignés ; idéalement après une formation Équipe d'évacuation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4227-39 (exercices et essais au moins tous les 6 mois)
- Code du travail, art. R4227-37, R4227-38 et R4227-40 (consigne incendie)
- Arrêté du 25 juin 1980, art. MS 51 (exercices d'instruction en ERP)
- Arrêté du 30 décembre 2011 (règlement de sécurité des IGH)
- Norme NF S 32-001 (signal sonore d'évacuation d'urgence)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Exercices au moins tous les 6 mois, consignés dans un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Protéger vos occupants

Seul un test réel révèle une alarme inaudible, une issue encombrée ou un comptage défaillant.

Piloter l'amélioration

Un rapport factuel pour votre CSE, votre DUERP, vos audits et le prochain exercice.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

99 %

de stagiaires satisfaits

Programme détaillé

Un test en conditions réelles, pas une formation théorique : préparation du scénario avec vous, déclenchement, observation chronométrée, débriefing et rapport de synthèse. Exercice annoncé ou inopiné selon votre maturité.

01 Préparation et scénario

- Échange avec le responsable d'exercice ou le chef d'établissement
- Visite du site avant l'exercice
- Scénario : départ de feu, alarme, EPI, personnes en situation de handicap, bilan, accueil des secours
- CSE ou CSSCT en observateurs si souhaité

02 Déclenchement et observation

- Mise en situation des chargés, guides et serre-files par zone ou étage
- Intervention des EPI sur le scénario
- Contrôle de l'audition du signal d'alarme dans tout l'établissement
- Coordination au point de rassemblement, réarmement du SSI (si présent)
- Si autorisé : simulation avec fumigène homologué et « blessés »

03 Débriefing et rapport

- Débriefing à chaud avec les participants et les équipes d'évacuation
- Signature du registre de sécurité
- Rapport sous 15 jours : scénario, chronologie, écarts, points forts, recommandations

MÉTHODES & MOYENS

- Scénario sur mesure, annoncé ou inopiné
- Observateurs positionnés et chronométrage
- Fumigène homologué et simulation de victimes (si autorisé)
- Grille d'observation et rapport de synthèse écrit

ÉVALUATION

- Observation chronométrée des temps d'évacuation
- Débriefing à chaud avec les équipes
- Rapport de synthèse avec recommandations priorisées

VALIDATION

Signature du registre de sécurité de l'établissement et remise d'un rapport de synthèse complet sous 15 jours.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris, chef de garde incendie, ancien chargé de sécurité titulaire du Brevet de prévention et du SSIAP 3.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Exercice obligatoire au moins tous les 6 mois (R4227-39) ; fréquence renforcée pour certains ERP (ex. établissements scolaires)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr